



SÉCURITÉ

TOXICOLOGIE APPLIQUEE DANS L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES

OBJECTIFS

Maîtriser les bases de la toxicologie en vue de l'utilisation des valeurs repères de dangers dans une démarche globale d'évaluation des risques sanitaires quel que soit le contexte réglementaire (Reach, biocides, phytosanitaires, sites et sols pollués, Installations Classées, protection du travailleur...).

Connaître les données disponibles (DL50, NOAEL, LOAEL...), les outils et les méthodes utilisées pour une meilleure compréhension de la démarche complète et des enjeux de chacune des étapes.

Une expérience en évaluation des risques sanitaires est préférable mais non indispensable.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

NOTION DE DANGER ET DE RISQUE

PRINCIPES DE TOXICOLOGIE (AIGUE, SUB-CHRONIQUE, CHRONIQUE)

- › Toxicocinétique et toxicodynamie
- › Outil méthodes pour l'étude des effets (in silico, in vitro et in vivo)
- › Toxicité aiguë (DL50, effets irréversibles et réversibles)
- › Effets locaux (irritation/corrosion, sensibilisation)
- › Toxicité à doses répétées

RELATION DOSE/EFFET

- › Notion d'effet critique
- › Notion d'effet à seuil et sans seuil de dose
- › Détermination de la dose critique (NOAEL, LOAEL, BMD...)
- › Construction de valeurs repères (Valeur Toxicologique de Référence, Valeur Limite d'Exposition Professionnelle, Seuil Accidentel, Dose Dérivée Sans Effet...)
- › Nombreux exemples

MECANISMES D'EFFETS

- › Mécanismes de genèse des cancers (mutagénicité/génotoxicité/cancérogenèse)
- › Effets par organes (foie, reins, organes de la reproduction/développement)
- › Effets perturbateurs endocriniens (nouveaux développements méthodologiques et perspectives)



Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

Campus Saint-Paul – Bâtiment F • 10, Place des Archives – 69002 LYON

04.72.32.50.60



DURÉE

2 jours
14 heures



SESSIONS

9 et 10 novembre 2023
CPE Lyon



FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

1 450 € HT



PRÉREQUIS & PUBLIC CONCERNÉ

Ingénieurs et techniciens en charge des dangers et de l'évaluation des risques sanitaires : ARS, bureaux d'études, services de santé et sécurité des industries, collectivités publiques...